

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240226_P_037
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Finances Mutualisation

Objet : Signature d'une convention avec CRESCAT FORMATION pour la réalisation d'une action de formation avec certification d'un agent Loire-Semène

N° 20240226_P_037

Décide

De signer une convention de formation professionnelle avec :

OBJET

Valérie LARGERON – CRESCAT FORMATION

**12 Chemin de Rochebaron
43 210 BAS EN BASSET**

SIRET : 8282 1013800016

Pour la réalisation d'une action de formation Word, Excel et Powerpoint avec certification IC DL

Dates : Du 29/2/2024 au 4/4/2024

Durée : 66 heures

Lieu : CRESCAT FORMATION

Montant : 4 620 € net de taxe

Financement : Formation prise en charge intégralement par le FIPHFP.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 26/02/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240226-20240226_P_037-AU
Reçu le 05/03/2024